



SGS ICS obtient l'accréditation SERMI

Paris, le 20 janvier 2025 – Le leader mondial de la certification a été officiellement accrédité par le Cofrac pour garantir un accès sécurisé et standardisé aux informations techniques des véhicules, en conformité avec les exigences européennes et la norme ISO 17020. Ainsi, la filiale du Groupe SGS en France fait partie des tous premiers organismes qui sont en mesure de délivrer la certification SERMI.

La certification SERMI (Security-Related Repair and Maintenance Information) est devenue obligatoire pour les ateliers automobiles souhaitant accéder en toute sécurité aux données sensibles de maintenance et réparation des véhicules auprès des constructeurs. Cette certification permet aux ateliers concernés et à leurs équipes d'attester du respect des exigences strictes du dispositif SERMI, notamment en matière de gestion des informations sensibles, d'utilisation des outils appropriés et de sécurité.

« Ce dispositif est déployé dans différents pays européens, tous les garages qui réalisent des opérations de maintenance peuvent demander la certification. Ce processus reflète l'engagement des garages dans une démarche qualité. » Antoine TERRASSON, directeur Business Unit SGS ICS

Désormais seuls les détenteurs d'un certificat SERMI auront le droit d'intervenir sur les composants et logiciels de sécurité des véhicules. Pour les professionnels, la certification SERMI permet donc de se mettre en conformité pour continuer à proposer un éventail large de prestations de réparations (changements de clés, interventions sur les commutateurs d'allumage, les serrures de porte, ou les unités de contrôle moteur...) . Pour les consommateurs, elle garantit des réparations conformes aux normes de sécurité des constructeurs, assurant transparence et qualité. Cette confiance repose sur des audits réguliers par un tiers indépendant accrédité tel qu' SGS, et sur des normes strictes de gestion et de protection des données.

Cette mesure permet également de garantir un accès équitable au marché des prestations de sécurité pour les opérateurs indépendants de la réparation automobile, et de renforcer la confiance qu'ils partagent avec les constructeurs, tout en protégeant les informations sensibles de ces derniers.

Depuis le 1^{er} novembre 2024, la certification SERMI devient obligatoire pour tous les professionnels de l'automobile qui interviennent sur les systèmes de sécurité et d'immobilisation des véhicules.

À PROPOS DE SGS

Leader mondial du testing, de l'inspection et de la certification. Reconnue comme la référence mondiale en termes de durabilité, de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 99 600 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 2 600 bureaux et laboratoires à travers le monde pour permettre un monde meilleur, plus sûr et plus interconnecté.

www.sgs.com/fr-fr